

## DEMANDE D'ENREGISTREMENT

**PROJET D'IMPLANTATION D'UNE PLATEFORME CHARGEMENT DE  
METAUX ET DECHETS METALLIQUES (2713) SUR LE PORT DE SETE (34)**

---

**INCIDENCES NOTABLES DU PROJET SUR  
L'ENVIRONNEMENT**

---

CE DOSSIER A ETE REALISE AVEC L'ASSISTANCE DE :



**SOCOTEC**

AGENCE DU MANS

167, rue de Beaugé

CS 51413

72 000 LE MANS

☎ : 02 43 28 16 52

<b>Intervenant SOCOTEC</b>	Marie-Noëlle ROYNEAU 06 34 05 49 28 02 43 39 01 31 <a href="mailto:marie-noelle.royneau@socotec.com">marie-noelle.royneau@socotec.com</a>	<b>Chef de projet</b>
<b>Intervenant SOCOTEC</b>	Léa MERCIERE 07 87 29 02 16 <a href="mailto:lea.merciere@socotec.com">lea.merciere@socotec.com</a>	<b>Chargé d'étude</b>

Date d'édition	Référence du rapport (chrono)	Nature de la révision	Rapport rédigé par	Rapport validé par
17/02/2023	E14Q7/22/110	Rapport initial	Léa MERCIERE	Marie-Noëlle ROYNEAU

*La reprographie de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sous réserve d'en citer la source.*

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>LOCALISATION DU SITE .....</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>EFFETS NOTABLES QUE LE PROJET, Y COMPRIS LES EVENTUELS TRAVAUX DE DEMOLITION, EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE .....</b>	<b>9</b>
2.1.	INCIDENCE POTENTIELLE DE L'INSTALLATION.....	9
2.2.	CUMUL AVEC D'AUTRES ACTIVITES .....	13
2.3.	INCIDENCE TRANSFRONTALIERE.....	13
2.4.	MESURES D'EVITEMENT ET DE REDUCTION .....	14

## 1. LOCALISATION DU SITE

SEA-invest Sète, dont le siège social et d'autres sites sont présents sur le port de Sète, assure différentes manutentions et prestations portuaires, tant à l'importation qu'à l'exportation.



Le site est implanté dans la zone portuaire de Sète sur le quai G.

Le voisinage de la plateforme est composé :

- Des premières habitations à plus de 500 m et d'entreprises à proximité immédiate dans un rayon de 100 m à l'Ouest
- D'entreprises à proximité immédiate au sein de la zone portuaire
- De la Mer Méditerranée au Sud

## Sensibilité environnementale

Le projet se situe-t-il :	oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	<p><b>ZNIEFF les plus proches :</b>            ZNIEFF de type I n°910008364 - Corniche de Sète : 1,3 km au Sud-Ouest            ZNIFF de type I n°910014602 - Etang de Thau : 1,6 km au Nord            ZNIEFF de type I n°910006978 - Salins et bois de Villeroy : 4,5 km à l'Ouest            ZNIEFF de type II n°910006980 - Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau : 1,6 km au Nord            ZNIEFF de type II n°910010743 - Complexe paludo-laguno-dunaire des étangs Montpelliérains : à 5,4 km à l'Est            ZNIEFF de type II n° 910010764 – Montagne de la Gardiole : à 5 km au Nord            ZNIEFF de type II marine n°91M000000 – Les Aresquiers : à 2,8 km à l'Est            (Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel)  <i>Voir la carte de localisation des ZNIEFF en PJ n°9</i></p>
En zone de montagne ?		X	<p>La commune de Sète (34) ne se trouve pas en zone montagne            (Source : Observatoire des Territoires)</p>
Dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope ?		X	<p><b>Arrêtés de protection biotope les plus proches :</b>            Arrêté de protection de biotope n°FR3800872 – Creux de Miège : à 15,9 km à l'Est            Arrêté de protection biotope n° FR3800174 – Etang du Grec : à 22 km à l'Est            (Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel)</p>
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		<p>La commune de Sète (34) est une commune littorale bordant la Mer Méditerranée.            (Source : Observatoire des Territoires)</p>
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	<p><b>Réserves naturelles les plus proches :</b>            Réserve Naturelle Régionale n°FR9300137 – Mahistre et Musette : à 46,5 km à l'Est            Réserve Naturelle Nationale n°FR3600027 – L'Estagnole : à 17,8 km à l'Est            Réserve Naturelle Nationale n°FR3600067 – Bagnas : à 16,8 km à l'Ouest            (Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel)</p>

Le projet se situe-t-il :	oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	Le site d'implantation du projet n'est pas concerné par l'arrêté du 29 juin 2015 portant approbation du plan de prévention du bruit dans l'environnement concernant les grandes infrastructures routières, ferroviaires et aériennes ainsi que les industries (ICPE soumises à Autorisation uniquement) dans les grands agglomérations de + de 100 000 habitants (dont Sète). (Source : Préfecture de l'Hérault)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	<p><b>Monuments historiques les plus proches :</b></p> <p><u>A l'Ouest</u>  Palais consulaire (n° ITMB2N) – 850 m au Nord (absence d'abords)  Eglise décanale Saint Louis (n°I7ASAY) - 940 m avec abords à 430 m (<i>aussi un site patrimonial remarquable</i>)  Fort Richelieu (n°IBZNBP) – 1,3 km avec abords 614 m (<i>aussi un site patrimonial remarquable</i>)  Phare du mont Saint Clair (n°IRKZS1) – 1,4 km avec abords à 930 m  Villa de Pierre SOULAGES (n°IOIPJJ) - 1,5 km avec abords à 970 m</p> <p><u>Au Nord</u>  Théâtre municipal Molière (n°IQ4OHP) – 1 km avec abords à 550 m ((<i>aussi un site patrimonial remarquable</i>) (<i>aussi un site patrimonial remarquable</i>))</p> <p><b>Biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO les plus proches :</b>  Les Causses et les Cévennes (n°UNET0400) – 34 km au Nord  Arles, monuments romains et romans (n°164) – 78 km à l'Est  (Source : Atlas du Patrimoine et Site de la ville de Sète)</p>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	<p><b>Milieus potentiellement humides les plus proches :</b>  Milieus potentiellement humides à plus de 100 m au Nord et Nord-Ouest du site  (Source : SIG Réseau)  <i>Voir la carte de localisation des zones humides en en PJ n°9</i></p>

Le projet se situe-t-il :	oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X	X	<p>La commune de Sète est couverte par un PPRI approuvé le 25 janvier 2012 (date d'approbation selon le site de la ville de Sète)</p> <p>Cependant, l'implantation de la plateforme n'est pas située en zone inondable</p> <p><i>Voir la carte de localisation des zones inondables en en PJ n°9</i></p> <p>(Source : Géorisques)</p> <p>La commune de Sète n'est pas couverte par PPRT</p> <p>Le périmètre de PPRT le plus proche est celui de l'entreprise GDH (approuvé le 14/10/2014): 4,1 km à l'Est à Frontignan</p> <p>(Source : Géorisques)</p>
Dans un site ou sur des sols pollués ? [Site répertorié dans l'inventaire BASOL]		X	<p>Site n°SSP001041601 localisé à proximité du projet et correspondant au Bassin aux pétroles de la société GDH</p> <p>(Source : Base de données BASOL)</p>
Dans une zone de répartition des eaux ? [R.211-71 du code de l'environnement]		X	<p>Le site ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux.</p> <p>ZRE la plus proche : Sables Astiens de Valras-Agde (systèmes aquifères)</p> <p>(Source : Géoportail Biodiversité Nouvelle Aquitaine)</p>
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	<p>Aucun captage d'eau potable n'est recensé sur la base de données "Eau France"</p> <p>Installation non située dans le périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine.</p> <p><b>Captages d'eau les plus proches :</b></p> <p>Captages de référence 3358 et 3359 à 5 km au Nord-Est du site</p> <p>(Source : Agence Régionale de la Santé Occitanie)</p>
Dans un site inscrit ?		X	<p><b>Sites inscrits les plus proches du site</b> à l'Ouest</p> <p>Abord du Fort Saint Pierre (Sète) (n°SI1950091301) – à 540 m</p> <p>Quais bordant le canal et le vieux bassin (Sète) (n°SI1976120101) – à 1,4 km</p> <p>(Source : Préfecture de la région Occitanie)</p>

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	oui	Non	Si oui, lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	<p><b>Zones NATURA 2000 Directive Habitat les plus proches</b>            Corniche de Sète (n°FR9102002) – 1,3 km à l'Ouest            Herbiers de l'Etang de Thau (n°FR9101411) – 1,6 km au Sud            Posidonies de la côte palavasiennne (n°FR9101413) – 4,9 km à l'Est            Etangs palavasiens (n°FR9101410) – 5,3 km à l'Est</p> <p><b>Zones NATURA 2000 Directive Oiseaux les plus proches</b>            Côte languedocienne (n°FR9112035) – 500 m au Sud            Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol (n°FR9110042) – 5,3 km à l'Est            Etang de Thau et Lido de Sète à Agde (n°FR9112018) – 1,6 km au Nord            (Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel)  <i>Voir la carte de localisation des zones NATURA 2000 en en PJ n°9</i></p>
D'un site classé ?		X	<p><b>Site classé le plus proche</b> à l'Ouest            Fort Saint Pierre et ses abords (n° SC1950091302) – à 540 m</p>



## 2. EFFETS NOTABLES QUE LE PROJET, Y COMPRIS LES EVENTUELS TRAVAUX DE DEMOLITION, EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE

### 2.1. Incidence potentielle de l'installation

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements en eau ? Si oui, dans quel milieu ?			X	Absence prélèvement et de consommation en eau car l'activité ne nécessite pas de consommation d'eau et aucun bureaux/locaux sociaux ne seront implantés.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			X	Aucun prélèvement ni rejet dans les eaux souterraines. Zone d'implantation de cette plateforme actuellement déjà imperméabilisée.
	Est-il excédentaire en matériaux ?			X	Le projet ne nécessite pas de travaux d'ampleur sur la zone existante et aucune extraction / ajout en matériaux ne sera réalisée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?			X	Le projet ne nécessite pas de travaux d'ampleur sur la zone existante et aucune extraction / ajout en matériaux ne sera réalisée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X		Le projet est localisé en zone portuaire. Les zones répertoriées au titre de la biodiversité sont éloignées de plus de 1 km du projet. Les seuls rejets du projet au milieu naturel sont associés aux eaux pluviales. Un traitement par séparateur à hydrocarbures assurera leur comptabilité avec un rejet au milieu naturel (Mer Méditerranée).

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		X		Le projet est localisé en zone portuaire et celle-ci n'est pas située en zone NATURA 2000. La zone répertoriée la plus proche correspond à la Côte languedocienne (n°FR9112035) à 500 m vers la Mer Méditerranée. Les rejets du projet au milieu naturel sont associés aux eaux pluviales. Un traitement par séparateur à hydrocarbures assurera leur comptabilité avec un rejet au milieu naturel (Mer Méditerranée). Aucun impact spécifique sur les habitats et/ou espèces des zones recensées n'est attendu.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au paragraphe « Sensibilité Environnementale » ?			X	Le site ne se trouve pas dans ou à moins de 400 m des zones à sensibilité particulière énumérées au paragraphe « Sensibilité Environnementale ».
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?			X	La nouvelle plateforme de transit de métaux et déchets de métaux sera implantée sur une zone imperméabilisée existante du port de Sète.  Pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ni maritimes.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X		La commune de Sète n'est pas concernée par un PPRT. Le site n'est pas compris dans le périmètre du PPRT le plus proche à Frontignan. Le site n'est pas à l'origine de risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?		X		La commune est concernée par les risques - Inondation – risque important - Séisme – risque modéré - Retrait/gonflement des argiles – risque faible - Radon – risque faible La commune de Sète est concernée par un PPRI approuvé le 25 janvier 2012. Cependant, l'emplacement d'implantation de la plateforme ne se situe pas en zone inondable <i>Voir la carte des zones inondables en PJ n°9</i>

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X		Le projet est localisé en zone portuaire à plus de 500m des premières habitations.  Le projet porte uniquement sur une activité de transit / regroupement de métaux et déchets de métaux, avant chargement dans un navire. Elle ne sera pas à l'origine d'effluents spécifiques et/ou d'émissions atmosphériques significatives pouvant engendrer des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	X			Dans le cadre du trafic routier pour l'approvisionnement du stock estimé à 130 camions par mois, soit une moyenne de 4 à 5 camions seulement. Dans le cadre d'un trafic par barges, il est estimé à environ 50 barges par an.  Trafic maritime lors de l'export des métaux et déchets métalliques de 4 à 8 navires par an
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X		La manutention des déchets métalliques génère potentiellement du bruit.  Le projet est cependant localisé en zone portuaire à plus de 500m des premières habitations. Les activités seront menées essentiellement en période de jour sur la période d'activité du site.  Ainsi, les potentielles nuisances sonores pour les tiers extérieurs sont relativement limitées.
	Engendre-t-il des odeurs ?  Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			X	Le projet porte uniquement sur une activité de transit / regroupement de métaux et déchets de métaux, avant chargement dans un navire. Cette activité ne générera pas d'odeurs ni de nuisances olfactives particulières.  X Le projet est cependant localisé en zone portuaire à plus de 500m des premières habitations.

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet
	Engendre-t-il des vibrations ?  Est-il concerné par des vibrations ?			X  X	Le projet porte uniquement sur une activité de transit / regroupement de métaux et déchets de métaux, avant chargement dans un navire.  Elle utilisera des moyens de manutention classiques d'une zone portuaire et ne générera pas de vibrations particulières.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?			X	L'éclairage sera limité aux nécessités de sécurité de la zone par le biais du mât actuellement présent sur le Quai G.  Aucun éclairage spécifique ne sera mis en place pour cette nouvelle plateforme de transit de métaux et déchets de métaux en dehors des périodes d'activité.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X			Les seules émissions seront liées au trafic routier pour l'approvisionnement du stock (Flux moyen annuel estimé à 130 camions par mois, soit une moyenne de 4 à 5 camions seulement)  Emissions liées au trafic maritime lors de l'export des métaux et déchets métalliques de 4 à 8 navires par an avec une progression sur 3 ans.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?			X	Pas d'utilisation de produits liquides dans le cadre de l'exploitation de la plateforme.  Pas de rejets liquides issus de l'activité (pas d'effluents industriels ni d'eaux usées sanitaires).
	Engendre-t-il des d'effluents ?			X	Pas de rejets liquides issus de l'activité (pas d'effluents industriels ni d'eaux usées sanitaires).
Déchets	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X			Les seuls déchets générés par l'activité du site seront les boues de curage du séparateur à hydrocarbures mis en place pour le traitement des eaux pluviales de ruissellement de la zone de stockage.

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet
Patrimoine/ Cadre de vie/ Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?			X	Absence de monuments historiques et sites inscrits/classés dans un rayon de 5 km
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ?			X	La nouvelle plateforme de transit de métaux et de déchets métaux sera implantée en zone portuaire. Il n'y aura pas de modifications sur les activités humaines ni sur l'usage des sols.

## 2.2. Cumul avec d'autres activités

La zone d'implantation de la plateforme est intégrée à la zone portuaire avec d'autres entreprises de stockage et/ou industrielle à proximité directe.

Le cumul des incidences est donc à considérer à l'échelle de la zone portuaire, notamment pour les flux de transport (véhicules poids lourds, navires...) et les nuisances sonores éventuelles associées à l'activité projetée.

*Pour mémoire, les premières habitations sont situées plus de 500 mètres du projet.*

## 2.3. Incidence transfrontalière

Absence d'incidence transfrontalière.

## 2.4. Mesures d'évitement et de réduction

Incidence potentielle de l'installation		Description de la nature et l'importance de l'effet
Nuisances	Trafic routier et fluvial / Bruit	Trafic routier pour l'approvisionnement du stock estimé à 130 camions par mois, soit une moyenne de 4 à 5 camions seulement.
Emissions	Emissions dans l'air	Trafic maritime lors de l'export des métaux et déchets métalliques de 4 à 8 navires par an  Le site est localisé en zone portuaire, le trafic engendré sera limité au regard de l'activité globale de cette dernière.
	Rejets des eaux pluviales	La collecte des eaux pluviales souillées s'effectuera via par un système de pente/caniveaux et une pompe de relevage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement des eaux pluviales de la zone de quai par un ensemble de séparateurs à hydrocarbures de classe I et de débit unitaire de 25 l/s (entretien et suivi par le Port Sud de France).</li> <li>• Traitement des eaux pluviales de ruissellement de la zone de stockage par un séparateur hydrocarbure spécifique (entretien et suivi par SEA-invest Sète) avant rejet dans le réseau du port. Les caractéristiques du séparateur à hydrocarbures sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Débit de traitement : 90 l/s</li> <li>○ Séparateur à hydrocarbures de classe I (séparateur par coalescence) garantissant une teneur maximale en hydrocarbures de 5 mg/l</li> <li>○ Sans by-pass</li> <li>○ Avec débourbeur</li> <li>○ Avec colonne d'échantillonnage</li> </ul> </li> </ul> <i>Voir note de dimensionnement du séparateur</i>
Déchets	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Les seuls déchets générés par l'activité du site seront les boues de curage du séparateur à hydrocarbures mis en place pour le traitement des eaux pluviales de ruissellement de la zone de stockage.  Ce déchets, classé dangereux, fera l'objet d'une collecte et d'un traitement par une société spécialisée conformément à la réglementation en vigueur.